



AVIS PUBLIC 2020-042

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

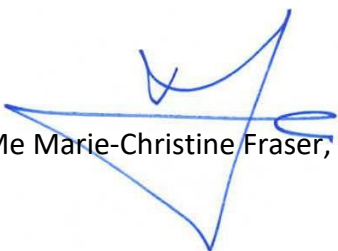
Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **7 décembre 2020 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2020-015 visant le 119, 30^e Avenue, Asbestos.

Nature et effets : Régulariser une marge de recul arrière de 0.94m au lieu de 8m tel que prévue à la grille des spécifications de la zone 124-R pour un bâtiment principal.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 4 décembre 2020 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Asbestos, Québec, ce 20^e jour de novembre 2020



Me Marie-Christine Fraser, greffière